
**Systèmes de management de la qualité —
Lignes directrices pour la gestion de la
configuration**

*Quality management systems — Guidelines for configuration
management*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 10007:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/969abceb-c04e-4364-8416-f87d143a9dd5/iso-10007-2003)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/969abceb-c04e-4364-8416-
f87d143a9dd5/iso-10007-2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/969abceb-c04e-4364-8416-f87d143a9dd5/iso-10007-2003)



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 10007:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/969abceb-c04e-4364-8416-f87d143a9dd5/iso-10007-2003)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/969abceb-c04e-4364-8416-f87d143a9dd5/iso-10007-2003>

© ISO 2003

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Responsabilité dans la gestion de la configuration	2
4.1 Responsabilités et autorités	2
4.2 Autorité de décision	3
5 Processus de gestion de la configuration	3
5.1 Généralités	3
5.2 Planification de la gestion de la configuration	3
5.3 Identification de la configuration	4
5.4 Maîtrise des évolutions	4
5.5 Enregistrement de l'état de la configuration	6
5.6 Audits de la configuration	7
Annexe A (informative) Structure et contenu d'un plan de gestion de la configuration	8
Bibliographie	10

iTech STANDARD PREVIEW
(standards.itech.ai)

ISO 10007:2003
<https://standards.itech.ai/catalog/standards/sist/969abceb-c04e-4364-8416-f87d143a9dd5/iso-10007-2003>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 10007 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 176, *Management et assurance de la qualité*, sous-comité SC 2, *Systèmes qualité*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 10007:1995), dont elle constitue une révision technique.

[ISO 10007:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/060b5eb-c04e-4364-8416-871143a9dd5/iso-10007-2003)

Cette édition est destinée à améliorer l'harmonisation de l'ISO 10007 avec la série de Normes internationales ISO 9000 et à simplifier la structure du document.

Introduction

La présente Norme internationale a pour objet de développer une compréhension commune du sujet, d'encourager l'utilisation de la gestion de la configuration et d'aider les organismes qui appliquent la gestion de la configuration à améliorer leurs performances.

La gestion de la configuration est une discipline de management qui applique des dispositions administratives et techniques à toute la durée de vie d'un produit, de ses articles de configuration, ainsi que des informations associées de configuration du produit.

La gestion de la configuration documente la configuration du produit. À toutes les étapes de son cycle de vie, elle fournit identification et traçabilité, le point de la conformité à ses exigences physiques et fonctionnelles, ainsi que l'accès à une information adéquate.

Dans sa mise en œuvre, il est permis de tenir compte de la taille de l'organisme comme de la complexité et de la nature du produit.

La gestion de configuration peut être utilisée pour répondre aux exigences de l'ISO 9001 relatives à l'identification et à la traçabilité.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 10007:2003

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/969abceb-c04e-4364-8416-f87d143a9dd5/iso-10007-2003>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 10007:2003

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/969abceb-c04e-4364-8416-f87d143a9dd5/iso-10007-2003>

Systèmes de management de la qualité — Lignes directrices pour la gestion de la configuration

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale donne des recommandations pour l'utilisation de la gestion de la configuration au sein de l'organisme. Elle est applicable en support des produits depuis leur conception jusqu'à leur retrait de service.

Elle met tout d'abord en évidence les responsabilités et les autorités avant de décrire le processus de gestion de la configuration, lequel comprend sa planification, l'identification de la configuration, la maîtrise des évolutions, l'enregistrement de l'état de la configuration, ainsi que les audits de la configuration.

Il convient de noter que l'ISO 10007 est un document destiné à servir de guide et qu'elle n'a pas pour objectif d'être utilisée à des fins de certification/enregistrement.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 9000:2000, *Systèmes de management de la qualité — Principes essentiels et vocabulaire*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 9000 ainsi que les suivants s'appliquent.

3.1

maîtrise des évolutions

activités de maîtrise du produit après approbation formelle de son **information de configuration produit** (3.9)

3.2

dérogation

autorisation d'utiliser ou de mettre à disposition un produit non conforme aux exigences spécifiées

NOTE 1 Une telle dérogation est généralement limitée à la livraison d'un produit qui possède des caractéristiques non conformes, dans des limites spécifiées pour une durée ou une quantité convenues.

[ISO 9000:2000, définition 3.6.11]

NOTE 2 Les dérogations n'affectent pas la **configuration de référence** (3.4) et comprennent l'autorisation de produire un produit non conforme aux exigences spécifiées.

NOTE 3 Certains organismes utilisent des expressions telles que «dérogations avant production» ou «déviations» en lieu et place de «dérogation».

3.3

configuration

ensemble de caractéristiques fonctionnelles et physiques corrélées d'un produit définies par l'**information de configuration produit** (3.9)

3.4
configuration de référence

information de configuration produit (3.9) approuvée qui établit les caractéristiques d'un produit à une étape de la vie du produit et servant de référence pour les activités réalisées tout au long du cycle de vie du produit

3.5
article de configuration

unité au sein d'une **configuration** (3.3) qui satisfait une fonction d'utilisation finale

3.6
gestion de la configuration

activités coordonnées en vue du pilotage et de la maîtrise de la configuration

NOTE La gestion de la configuration est généralement centrée sur les activités d'ordre technique et organisationnel qui établissent et maintiennent la maîtrise d'un produit et de son **information de configuration produit** (3.9) tout au long de son cycle de vie.

3.7
enregistrement de l'état de la configuration

action d'enregistrer et de présenter sous des formes définies l'**information de configuration produit** (3.9), l'état des demandes d'évolution et de la mise en œuvre des évolutions approuvées

3.8
autorité de décision

personne ou groupe de personnes auquel on a conféré la responsabilité et l'autorité de prise de décisions sur la **configuration** (3.3)

NOTE 1 Cette autorité peut parfois être connue comme «comité de gestion de la configuration».

NOTE 2 Il convient que les parties intéressées internes et externes à l'organisme soient représentées dans cette autorité de décision.

3.9
information de configuration produit

exigences relatives à la conception, à la réalisation, à la vérification, à l'utilisation et au soutien d'un produit

4 Responsabilité dans la gestion de la configuration

4.1 Responsabilités et autorités

Il convient que l'organisme identifie et décrive les responsabilités et autorités relatives à la mise en œuvre et à la vérification du processus de gestion de la configuration. Il convient de considérer ce qui suit:

- la complexité et la nature du produit;
- les besoins des différentes étapes du cycle de vie;
- les interfaces entre activités directement concernées dans le processus de gestion de la configuration;
- les autres parties prenantes qui peuvent être concernées tant au sein qu'en dehors de l'organisme;
- l'identification de l'autorité responsable des activités de vérification;
- l'identification de l'autorité de décision.

4.2 Autorité de décision

Avant d'approuver une évolution, il convient que l'autorité de décision vérifie que

- l'évolution proposée est nécessaire, et que ses conséquences sont acceptables,
- l'évolution a été convenablement documentée et classée, et
- les activités planifiées pour la mise en application de l'évolution dans des documents, des matériels et des logiciels sont satisfaisantes.

5 Processus de gestion de la configuration

5.1 Généralités

Les activités qui font partie du processus de gestion de la configuration sont décrites ci-après. Il est essentiel, pour que ce processus se déroule efficacement, que ces activités soient coordonnées.

Il convient que le processus de gestion de la configuration soit orienté vers les exigences du client relatives au produit et prenne en compte le contexte de sa réalisation. Il convient que le processus de gestion de la configuration soit décrit par l'organisme. Il convient que les procédures spécifiques au projet, ainsi que leur champ d'application tout au long du cycle de vie du produit, soient décrites dans un plan de gestion de la configuration.

5.2 Planification de la gestion de la configuration

La planification de la gestion de la configuration est le fondement du processus de gestion de la configuration. Une planification effective coordonne les activités de gestion de la configuration dans le contexte spécifique du cycle de vie d'un produit. Le plan de gestion de la configuration constitue l'élément de sortie de la planification de la gestion de la configuration.

Pour un produit particulier, il convient qu'un plan de gestion de la configuration

- soit documenté et approuvé,
- soit contrôlé,
- détermine les procédures de gestion de la configuration à employer,
- se réfère, chaque fois que cela est possible, à des procédures pertinentes de l'organisme, et
- décrive les responsabilités, les autorités et le domaine pour la réalisation de la gestion de la configuration tout au long du cycle de vie du produit.

Le plan de gestion de la configuration peut être un document isolé, une partie d'un autre document ou composé de plusieurs documents.

Dans certaines situations, l'organisme pourra exiger d'un fournisseur de lui communiquer un plan de gestion de la configuration. L'organisation peut vouloir les conserver en tant que documents isolés, ou les intégrer dans son propre plan de gestion de la configuration.

L'Annexe A décrit une structure et un contenu pour un plan de gestion de la configuration.